

NET INFOS

Mardi 12 Novembre 2024



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

[Prévisions positives pour l'économie algérienne dans le dernier rapport du FMI: l'Algérie récolte les fruits des réformes économiques](#)

Des experts en économie ont unanimement attribué les taux de croissance élevés enregistrés par l'Algérie, avec une baisse continue de l'inflation, aux réformes économiques entreprises par le pays ces dernières années, des indicateurs confirmés par le dernier rapport du Fonds monétaire international (FMI), appelant à poursuivre les efforts pour maintenir cette dynamique.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

[L'Algérie a fait de grands progrès dans le domaine de la numérisation des services financiers et bancaires](#)

Les participants à un colloque scientifique international sur la "Transition numérique et les finances publiques en Algérie", organisé par l'Université Oran-2 Mohamed Benahmed et qui a débuté lundi, ont affirmé que l'Algérie a franchi des étapes significatives dans le domaine de la transition numérique des institutions financières, concrétisées par de nombreuses réalisations dans la numérisation des services financiers et bancaires.



Projet de loi de finances 2025 : Les députés proposent plus de 91 amendements

Le Projet de loi de finances pour 2025 (PLF 2025), qui devra être soumis après-demain au vote des membres de la chambre basse du Parlement, a donné lieu à 111 propositions d'amendements introduits par les députés, dont 91 répondent aux critères réglementaires requis et ont ainsi été soumis à la Commission finances et du budget, selon un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN).



Climat des affaires et promotion des investissements : Le satisfecit de la Banque mondiale

L'Algérie dont l'économie ne cesse, ces dernières années, de cumuler les bons points dans les évaluations des institutions internationales, notamment de la Banque mondiale (BM) et du Fonds monétaire international (FMI), s'apprête désormais à voir ses inlassables efforts en matière d'amélioration de son climat des affaires valorisés par la Banque mondiale à la faveur de la mise en place du nouveau système d'évaluation baptisé «Business Ready».



Réformes, croissance et Modernisation du cadre d'investissement en Algérie : le FMI et La Banque mondiale attestent

A la faveur d'une nouvelle loi que d'aucuns qualifient de souple et riche dans son contenu, l'Algérie semble ouvrir une nouvelle ère de l'investissement.

Les opérateurs étrangers affichent leur détermination à s'engager avec l'Algérie dans plusieurs domaines. Reçu en audience avec la délégation l'accompagnant par le directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache, le directeur régional Croissance équitable, finance et institutions (EFI) pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (MENA) à la BM, Mohammed Nadir, a mis en exergue l'importance de la modernisation du cadre juridique et des procédures d'investissement, ainsi que les facilités octroyées aux porteurs de projets locaux et étrangers.



Les prévisions positives du FMI

Dans son dernier rapport intitulé «Perspectives de l'économie mondiale», le FMI a maintenu ses prévisions pour une croissance du produit intérieur brut (PIB) de l'Algérie à 3,8% en 2024, et une baisse de l'inflation à 5,3% pour la même année. L'Algérie se hisse, cette année, en deuxième position dans la région du MENA.



Intégration économique africaine

Une nouvelle stratégie adoptée

Un grand virage amorcé dans la politique de soutien à l'intégration économique africaine.

L'Algérie s'inscrit résolument dans une perspective de catalyseur des investissements, en faveur d'un développement économique durable du continent africain. À cette lignée magistrale, l'Algérie n'a jamais dérogé, au plus fort des crises et des problèmes majeurs qui l'ont secouée .



Avec un taux de croissance de 3,8%

Le FMI place l'Algérie en tête du peloton Mena

L'Algérie semble évoluer vers un avenir économique plus clair en fin d'année.

Le Front Monétaire International (FMI) place l'Algérie dans une situation économique satisfaisante, dans son dernier rapport. Il indique que l'Algérie est sur le point de réaliser un taux de croissance de 3,8% en 2024. Cette performance va la placer en tête des pays d'Afrique du Nord et dépassant l'Arabie saoudite, Égypte et Koweït, en matière de taux de croissance et pourrait la situer en tête des économies de la zone d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient (Mena)

Développement de l'investissement

La BM encense les politiques publiques

L'Algérie continuera de progresser dans ce dossier au cours de la prochaine période.

Relevant les avancées économiques remarquables enregistrées en Algérie ces dernières années, le Directeur du Département de la Prospérité pour le Moyent-Orient et l'Afrique du Nord (Mrna) à la BM, Mohammed Nadir, a mis en exergue, dimanche lors de son entretien avec le directeur général de l'Aapi «l'importance de la modernisation du cadre juridique et des procédures d'investissement, ainsi que les facilités octroyées aux porteurs de projets locaux et étrangers».



Évolution du dinar face à la devise

À la Banque, l'euro est fixé à l'achat à 143,69 DA et à la vente à 143,72 DA, alors que le dollar américain se met à 133,41 DA à l'achat et à 133,43 Da à la vente. La livre sterling britannique s'annonce à 172,66 DA à l'achat et à 172,70 DA à la vente, tandis que le dollar canadien se fixe à 96,01 DA à l'achat et à 96,03 DA à la vente.



Algérie-Italie : un partenariat stratégique pour une modernisation économique ambitieuse

L'ambassadeur d'Algérie en Italie, Mohamed Khelifi, a réaffirmé les ambitions économiques de l'Algérie en soulignant l'importance de l'Italie comme partenaire clé dans cette dynamique de transformation. Lors d'une l'interview accordée à l'Agenzia Nova en marge d'un événement à Rome pour marquer le 70e anniversaire de l'indépendance algérienne, Khelifi a rappelé que son pays mène d'importantes réformes visant à moderniser l'économie, avec une priorité sur la diversification et la bonne gouvernance.



L'Algérie met fin aux subventions généralisées sur le gaz naturel destiné aux industriels

Dans une réforme majeure, le ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab, a signé un arrêté mettant fin aux subventions généralisées du gaz naturel pour les industries en Algérie. Le texte, publié dans le Journal officiel, fixe des seuils de consommation annuelle au-delà desquels les prix du gaz seront librement négociés entre fournisseurs et consommateurs.



Dernières indications économiques émises par l'ONS

L'Office Nationale des Statistiques, ONS, a dévoilé son rapport semestriel pour l'année en cours. Les indications révèlent le résultat des activités réalisées par les entreprises économiques publiques et privées.

La croissance est environ de 3,6% en deuxième semestre 2024, où les domaines du Commerce, la réparation des véhicules et matériels ménagers ont eu la grande part avec augmentation de 6,4% en comparaison de 2,8% z été enregistré en 2023.



Mise en place des principaux fondements pour concrétiser la transformation numérique

Meriem Benmouloud a affirmé, lundi à Alger, que les principaux fondements pour concrétiser la transformation numérique sont mis en place, en application des instructions du président Tebboune.



[Le prix du Brent dépasse les 74 dollars](#)

Le prix du Brent dépasse les 74 dollars, mais les cours du pétrole connaissent une baisse ce lundi.

Les investisseurs expriment leur déception face au plan de relance de Pékin, en attendant la publication des rapports mensuels de l'Opep et de l'AIE sur la production cette semaine.



[Contrebande et commerce illicite transfrontalier : Importantes saisies opérées par les Douanes](#)

Les services des Douanes ont enregistré, du 1er au 7 novembre, 92 affaires liées à la lutte contre la contrebande et le commerce illicite transfrontalier, impliquant 121 contrevenants, a indiqué lundi un communiqué de la Direction générale des Douanes.

« Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et le commerce illicite transfrontalier, les brigades opérationnelles des Douanes, activant sur l'ensemble du territoire douanier, y compris les postes frontaliers, maritimes et aériens, en étroite coordination avec les différents corps de sécurité, ont réalisé une importante saisie, durant la période du 1er au 7 octobre 2024 », lit-on dans le communiqué.



[92 cas de contrebande et de commerce transfrontalier illicite enregistrés en une semaine](#)

Les services des douanes ont enregistré, entre le 1er et le 7 novembre, 92 dossiers liés à la lutte contre la contrebande et le commerce transfrontalier illicite, dans lesquels ont été impliqués 121 contrevenants, selon un communiqué publié lundi par la Direction générale des douanes.



الملف محل متابعة الوزارة الأولى ولجنة تقنية بوزارة المالية

دفع إلكتروني بهذه القطاعات قريبًا!

قامت مصالح الوزير الأول بإعداد خطة عمل قصيرة الأجل لتعميم الدفع الإلكتروني في أسرع وقت ممكن، حيث أنشأت وزارة المالية لجنة استراتيجية مدعومة بلجنة تقنية تقودها المديرية العامة للخزينة، لإزالة كافة العوائق التي تجابه الدفع الإلكتروني في الجزائر، ومن بين القطاعات التي ستشروع في اعتماد الإجراءات الجديدة للدفع الإلكتروني تسديد رسوم العدالة والمخالفات المرورية التابعة للدرك الوطني وتعميمها فيما بعد لكافة المؤسسات العمومية.

وفي السياق، وبمناسبة إحياء اليوم العالمي للإدخار، تنظم الجمعية المهنية للبنوك والمؤسسات المالية والبنوك الوطنية أبوابا مفتوحة منذ 10 إلى غاية 13 نوفمبر 2024 على مستوى كل الجامعات والمدارس العليا بالجزائر عبر كامل التراب الوطني.



وفق مرسوم تنفيذي جديد للوزير الأول بناء على تقرير وزير المالية

هذه صلاحيات الأمرين بالصرف وأجال دفع النفقات وآليات الإيرادات

أصدرت الحكومة مرسوما تنفيذيا جديدا موقعا من قبل الوزير الأول محمد نذير العرباوي، يحدد فيه آجال دفع النفقات، وآليات تحصيل الإيرادات، والمسؤوليات الموكلة إلى الأمرين بالصرف. ويأتي هذا المرسوم، الذي نُشر في العدد الأخير من الجريدة الرسمية، استنادا إلى تقرير من وزير المالية.

وفقا للمرسوم، يُلزم الأمرين بالصرف بإصدار الأوامر بالصرف وحوالات الدفع وإرسالها إلى المحاسبين العموميين المختصين في الفترة الممتدة من اليوم الأول إلى اليوم العشرين من كل شهر. في المقابل، يتولى المحاسب العمومي المتخصص مراجعة هذه الأوامر وحوالات الدفع، وله حق القبول، أو الرفض المؤقت، أو الرفض النهائي، حيث لا تتجاوز مدة المعالجة 10 أيام من تاريخ الاستلام.



مقارنة بدول منطقة شمال إفريقيا والشرق الأوسط

تحسن الاقتصاد الجزائري وفقاً لأحدث تقييم لـ"الأفامي"

أكد الدكتور أحمد الحيدوسي، أستاذ العلوم الاقتصادية بجامعة الجزائر، أن الوضع الاقتصادي يشهد تحسناً في عدد من المؤشرات، وفقاً لأحدث تقييم صادر عن صندوق النقد الدولي، مقارنة بدول منطقة شمال إفريقيا والشرق الأوسط، خصوصاً فيما يتعلق بنسبة النمو الاقتصادي، التي يُرتقب أن تبلغ 3.8 بالمائة مع نهاية سنة 2024، مما سيرفع حجم الناتج المحلي الإجمالي إلى 262 مليار دولار.



قوانين جديدة وخرجات استعلامية وجلسات استماع

هذه أولويات البرلمان التشريعية بعد قانون المالية 2025

ضبط مكتب المجلس الشعبي الوطني أجندة نشاطه النيابي للفترة المقبلة، وذلك مباشرة بعد المصادقة على مشروع قانون المالية لسنة 2025 المقررة في 13 نوفمبر الجاري.

وتتضمن الأجندة مناقشة مشروع قانونين مطروحين أمام البرلمان، الأول يتعلق بحماية وترقية حقوق الأشخاص ذوي الاحتياجات الخاصة، والثاني بتسيير النفايات ومراقبتها وإزالتها، في انتظار مشاريع حكومية جديدة، منها مشروع قانون حماية المسنين.



وزراء ومختصون في ورشة العمل الإقليمية

الحكومة تراهن على السيادة الرقمية للنهوض باقتصاد الجزائر

أكدت الوزيرة المحافظة السامية للرقمنة، مريم بن مولود، أن الجزائر بذلت مجهودات جبارة للوصول إلى جاهزية مشروع الإستراتيجية الوطنية للتحوّل الرقمي، والذي يهدف في عمومها إلى تغيير نمط التسيير الرقمي والحفاظ على المعلومة وبيانات الجزائريين، خاصة ما يتعلق بمجال الاستثمار في القطاع المالي والمصرفي لتجسيد محور البنية التحتية التي تكّلت بالتوقيع، شهر أفريل الماضي، على الصفقة المتعلقة بمشروع إنجاز المركز الوطني الجزائري للخدمات الرقمية بين المحافظة السامية للرقمنة ومجمع "هو اوي كونسورسيوم"، بالعاصمة والبلدية.

توقعات ايجابية للاقتصاد الجزائري في آخر تقرير لـ«الأفامي».. خبراء:

الجزائر تجني ثمار إصلاحات الرئيس تبون

أجمع خبراء اقتصاديون، أن معدلات النمو المرتفعة التي باتت تحققها الجزائر مع تراجع مستمر لنسبة التضخم، وهي المؤشرات التي أكدها آخر تقرير لصندوق النقد الدولي، ترجع للإصلاحات الاقتصادية التي باشرتها الدولة خلال السنوات الأخيرة، داعين إلى مواصلة الجهود للحفاظ على هذا النسق.

وحافظ صندوق النقد الدولي، في آخر تقرير له بعنوان "آفاق الاقتصاد العالمي" على توقعاته بتحقيق الناتج الداخلي الخام في الجزائر نموا بـ 3,8 بالمائة سنة 2024، وتراجع في نسبة التضخم إلى 5,3 بالمائة سنة 2024. في هذا الصدد اعتبر الخبير الاقتصادي مراد كواشي، في تصريح لوكالة الأنباء، توقعات صندوق النقد الدولي منطقية، مشيرا إلى أنها جاءت على خطى شهادات سابقة لمؤسسات مالية دولية مثل البنك الدولي.

CROISSANCE ÉCONOMIQUE EN AFRIQUE DU NORD ET AU MOYEN-ORIENT

L'Algérie en tête du classement, selon le FMI

L'économie algérienne continue de marquer de bons points. Au moment où la Banque mondiale reconnaît l'impact positif des mesures prises pour améliorer l'attractivité des investissements, le Fonds monétaire international (FMI) classe l'Algérie en tête des pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient en matière de croissance. Cette dernière devrait rester robuste en 2024, alors que l'inflation devrait se modérer.

Neval Imès - Alger (Le Soir) - Les efforts déployés pour booster l'économie nationale sont récompensés. De l'aveu même des institutions internationales, l'économie algérienne est sur la bonne voie. La Banque mondiale mais également le Fonds monétaire international (FMI) applaudissent ces performances. C'est ainsi qu'en visite en Algérie, le directeur régional Croissance équitable, finance et institutions pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord à la Banque mondiale a applaudi l'évolution du système d'investissement en Algérie.

La Banque mondiale mais également le Fonds monétaire international (FMI) applaudissent ces performances.

grâce aux réformes engagées, notamment la mise en place de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement qui a eu un impact significatif sur l'attraction des

grands investissements et l'accompagnement des porteurs de projets locaux et étrangers. Le même représentant de la Banque mondiale a également salué la modernisation du cadre juridique et des procédures d'investissement, ainsi que les facilités octroyées aux porteurs de projets locaux et étrangers. Les perspectives en matière d'investissements sont jugées bonnes puisque le directeur régional de la Banque mondiale affirme que l'Algérie continuera de progresser dans ce dossier. Des progressions que l'institution internationale s'ap-

prête à mettre en valeur grâce au nouveau système de rapport de la BM sur l'évaluation du climat d'affaires, intitulé Business Ready, qui remplace le «Doing Business»



Les efforts déployés pour booster l'économie nationale sont récompensés.

Le jour même, le Fonds monétaire international (FMI) publiait un rapport qui classe l'Algérie en tête des pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient en matière de croissance, surpassant ainsi des économies régionales telles que celles de l'Égypte, du Koweït ou de l'Arabie saoudite. Le même rapport précise que l'Algérie devrait enregistrer une croissance de 3,8% en 2024 avec des perspectives à court terme, globalement favorables et une croissance devrait rester robuste en

2024, alors que l'inflation devrait se modérer». En octobre dernier, les projections rapportées dans le dernier rapport du FMI, publié lors de la

Cela s'est traduit par la mise en place de l'Agence algérienne pour la promotion de l'investissement (AAPSI)...

tenue des assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale à Washington, tablaient sur un taux d'inflation qui devrait reculer à 5,3% en 2024, puis à 5,2% en 2025, après avoir atteint le seuil de 9,3% en

2023. Autant d'indicateurs positifs qui sont le fruit d'une politique économique basée sur une réforme quasi globale, notamment en ce qui concerne l'écosystème lié à l'investissement avec la promulgation de la nouvelle loi sur l'investissement qui garantit la stabilité législative qui a fait défaut pendant de longues années mais également à travers une décentralisation de l'administration pour alléger les procédures. Cela s'est traduit par la mise en place de l'Agence algérienne pour la promotion de l'investissement (AAPSI), devenue la seule interface des investisseurs et qui a mis en place des guichets uniques en plus d'avoir facilité l'accès au foncier à travers une plateforme numérique garantissant la transparence.

Des mesures auxquelles sont venues s'ajouter celles liées à l'amélioration et la modernisation du système bancaire et financier, tout

comme celles prises pour booster des secteurs désormais stratégiques et créateurs de valeur ajoutée. Autant d'efforts, aujourd'hui récompensés par les institutions internationales.

N. I.

VOTE DEMAIN À L'APN DU PLF-2025

91 propositions d'amendement seront passées au crible

Le vote autour du projet de loi de finances (PLF) 2025 est prévu pour demain à l'Assemblée populaire nationale (APN). Après trois jours de débats en plénière, les membres de la commission des finances et du budget de l'APN ont entamé, samedi dernier, l'examen des propositions d'amendement émises par les députés. Sur les 111 suggestions seules 91 ont été acceptées dans la forme par le bureau de cette institution en attendant que ladite commission statue sur le fond de ces propositions en présence de leurs auteurs, au nombre de 35. L'on apprend de source parlementaire que la plus importante proposition d'amendement a trait à l'article 203 qui restreint, de leur avis, la liberté de commerce du citoyen et la propriété individuelle. Les députés demandent de supprimer cette mesure restrictive à la vente des véhicules d'occasion de moins de 3 ans. La disposition initiale vise à rendre ces véhicules inaccessibles après 3 ans de leur acquisition. Pour le gouvernement, l'instauration de l'interdiction de cession de ces véhicules «a pour but de lutter contre les pratiques spéculatives de certains revendeurs et particuliers qui ont altéré l'objectif recherché à travers les manœuvres fiscales et douaniers accordés dans ce sens.

Mais les députés ont justifié leur démarche par le manque de véhicules sur le marché en plus de la cherté excessive de ceux de moins de trois ans inaccessibles pour les citoyens, notamment pour les couches moyennes. D'où leur proposition de porter cette condition d'âge du véhicule à importer à 5 ans avec la suppression de la condition d'inséparabilité. D'autres élus ont proposé la suppression de l'article 29 et d'exonérer temporairement l'auto-entrepreneur des taxes, sachant que l'article initial propose de relever à 30.000 DA le minimum d'imposition en matière d'impôt forfaitaire unique.

REDEVANCE ANNUELLE DE LOGEMENT

Un parlementaire a proposé, par ailleurs, l'amendement de l'article 33 qui vise l'augmentation de la sanction de 500 à 100 000 DA, en cas d'établissement, par les notaires, d'un acte dont la mention de l'enregistrement n'est pas précisée. Les propositions d'amendement concernent, également, les articles 190 et 205 alinéa 1 traitant des exonérations douanières au bénéfice des fabricants des tricycles pour les personnes à besoins spécifiques. L'article 119 a fait l'objet aussi

de réserve de la part de certains élus, puisqu'il suggère l'affectation d'une quote-part de 50% du produit de la taxe annuelle d'habitation au profit de la wilaya, pour couvrir les charges liées à la réhabilitation du parc immobilier des communes.

Dans leur argumentaire, les porteurs de cet amendement affirment que 75% de la redevance annuelle de logement doit profiter aux communes et 25% à l'Etat. Notons que la commission des finances a déjà formulé des propositions d'amendement, qui, toutefois, ne remettent nullement en cause les grandes lignes de ce texte de loi.

Dans leur rapport, ladite commission a proposé la modification de la disposition 187 en redistribuant les revenus de la vente des coraux définitivement saisis, et ce, en portant le pourcentage au profit du budget de l'Etat à 80% au lieu de 70%, et en réduisant le pourcentage au profit de l'Agence nationale pour le développement de la pêche marine et de l'aquaculture à 20% au lieu de 30%. Elle a aussi sollicité la modification de l'article 55 en augmentant la vignette des véhicules utilitaires d'une puissance de 15 chevaux ou plus appliqué aux véhicules de

tourisme et utilitaires, l'amendement de l'article 173 pour réduire la contribution de solidarité appliquée à l'importation des biens proposés à la consommation de 3% à 2% afin de préserver le pouvoir d'achat du citoyen. Par ailleurs, les députés proposent la suppression de l'article 137 en raison, précisent-ils, des prix élevés actuels des cigarettes et du tabac et de leur incompatibilité avec le salaire national minimum garanti et le fait du nombre important de jeunes au chômage et de personnes à faibles revenus qui consomment cette substance, et la situation actuelle n'est pas appropriée pour imposer de telles augmentations. L'autre amendement accepté porte sur la modification de l'article 55 qui revêt à la hausse le tarif de la vignette automobile applicable aux véhicules de tourisme et véhicules aménagés en utilitaires, d'une puissance de 10 CV et plus. Il a été tout simplement proposé la suppression de cette disposition qui, selon ses initiateurs, est en contradiction avec les objectifs encourus, à savoir soutenir et assurer la maintenance des infrastructures de base dont les routes. D'autant que, disent-ils, le fonds spécial dédié à cette mission a été supprimé.

Nahia Amir

INVESTISSEMENTS

La Banque mondiale salue les réformes engagées en Algérie

Un responsable de la Banque mondiale (BM) a salué, le 10 novembre dernier à Alger, l'évolution du système d'investissement en Algérie grâce aux réformes engagées par les autorités publiques. Le directeur du département de la prospérité pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (MENA) à la BM, Mohammed Nadir, a en effet mis en avant le rôle de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) dans l'attraction des grands investissements et l'accompagnement des porteurs de projets locaux et étrangers. Reçu en audience avec la délégation l'accompagnant par le directeur

général de l'AAPI, Omar Rekkache, il a mis en exergue « l'importance de la modernisation du cadre juridique et des procédures d'investissement, ainsi que les facilités octroyées aux porteurs de projets locaux et étrangers ».

S'agissant de la rencontre avec M. Rekkache, les deux parties « ont discuté du nouveau système du rapport de la BM sur l'évaluation du climat d'affaires, intitulé *Business Ready (B-READY)*, qui remplace *Doing Business* », a précisé l'AAPI dans un document distribué à la presse repris par l'APS. Dans ce cadre, la BM a mis en avant sa dis-

ponibilité « à prendre toutes les mesures nécessaires à même de mettre en valeur les améliorations apportées au climat d'investissement en Algérie et attirer les investissements étrangers via le nouveau système d'évaluation ».

La rencontre a eu lieu en marge d'une session de formation assurée par la BM au profit de 39 employés de l'AAPI, entre le 16 avril et le 4 novembre. Cette formation a porté sur les bases des investissements étrangers et les méthodes d'évaluation des politiques de développement de l'investissement extérieur.

R. E.

قبل يوم عن التصويت على مشروع قانون المالية 2025

ملفا السيارات والقسيمة يهيمنان على تعديلات النواب

استعمال سيارات مستعملة لمدة تفوق 30 سنة، وبالنظر إلى أن السيارات دون ثلاث سنوات ظهر أن أسعارها ليست في متناول الفئة المتوسطة (الموظفين بالدرجة الأولى)، يقترح تمديد الترخيص باستيراد السيارات المستعملة ليشمل الأقل من 5 سنوات مع إلغاء شرط منع التنازل لمدة ثلاث سنوات، كونه تقييدا لحرية التصرف في الممتلكات. ومن الناحية المقابلة، ورد في تعديلات النواب أيضا مطالب بإلغاء المادة 78 من مشروع قانون المالية بحكم أنها تفرض رسما ثابتا على كل مشترك خاص لدى شركة توزيع الكهرباء والغاز، وهي زيادة مباشرة على عاتق المواطن. ويرر النواب أصحاب مقترح التعديل ذلك بكونها لا تتماشى مع إقرار رئيس الجمهورية عدم إدراج أي رسوم مباشرة على المواطن، وأيضا إمكانية إيجاد موارد أخرى لصندوق دعم الصحافة المكتوبة والإلكترونية وكذا صندوق تخصيص الرسوم المخصصة للمؤسسات السمعية البصرية.

وضمن نفس المقاربة تطالب التعديلات المقترحة بحذف المادة 55 من مشروع القانون، إذ تتضمن رفع التعريف الخاصة بقسيمة السيارات، من منطلق أنها تعارض الهدف من رفع قيمة القسيمة، وهو دعم وصيانة البنية التحتية للطرق، في حين أشار النواب أصحاب التعديل إلى غلق حساب تخصيص الخاص بصيانة الطرقات، فضلا عن كون هذا النوع من التدابير ينافي تماما قرارات رئيس الجمهورية عدم زيادة أي عبء على عاتق المواطن.

وعلى صعيد تنظيم السوق وضبط المعاملات التجارية به دعا النواب إلى إلغاء أحكام المادة 73 من مشروع القانون، وأكدوا على أهمية تنفيذ مصالح مالية مع الممارسين للنشاطات الموازية بالسوق قصد تحصيل الضرائب المطبقة عليهم وإدراجها تحت قوانين الضرائب لتفادي التهرب الضريبي والعمل تحت طائلة السوق السوداء، موازاة مع عدم التأكد من ضياع تحصيلات كبيرة لصالح الخزينة العمومية من طرف أصحاب هاته المهنة وأيضا تأطيرها. سعيد بشار

● حازت المواد التي تنص على تنظيم ملف السيارات في مشروع قانون المالية لسنة 2025 على حصة الأسد من التعديلات المقترحة من قبل نواب المجلس الشعبي الوطني، مؤكداً أن هذا الملف تجاوز مجرد "كمالية" المواطن في الحصول على السيارة إلى كونه ضرورة في ظل عدم توفر بدائل مناسبة ضمن معادلة تجمع بين الوفرة وملاءمة الأسعار. وعلى هذا الأساس، خضعت المادة 203 من مشروع قانون المالية بحكم أنها تنص على استيراد السيارات الأقل من ثلاث سنوات له التشريع كما تعرضت للتعديل من جوانب عدة، بداية من إعادة النظر في قرار عدم التنازل عن السيارة المستوردة بهذه الطريقة لمدة ثلاث سنوات كاملة، من منطلق أن ذلك يتعارض مع حق دستوري هو الملكية الفردية والتصريف فيها.

وأشار أصحاب التعديل إلى وجود العديد من الآليات والتدابير التي يمكن بها مواجهة ممارسات المضاربة التي قد يقوم بها بعض السماسرة في مجال المتاجرة بالسيارات التي تقل عن ثلاث سنوات. وأضافوا أن هذا التدبير الجديد يتعارض مع المعزى الأساسي من إقرار المادة 110 (المادة التي استحدثت استيراد السيارات أقل من ثلاث سنوات في 2020)، وهو توفير سيارات ومركبات للسكنة في ظل النقص رهيب المسجل.

في نفس الملف أيضا أدرجت اللجنة تعديلا آخر وطالبت بعدم إقصاء المواطنين غير المقيمين وذكررت في عرض أسباب التعديل أن المواطنين متساوون في نظر الدستور، سواء أكانوا مقيمين أو غير مقيمين، لاسيما أن اقتناء السيارات يتم بالمال الخاص للأفراد بعيدا عن كل أشكال دعم الدولة وعن المساس بالخزينة العامة.

كما أشار التعديل إلى طلب الكثير من أفراد الجالية الجزائرية المقيمة بالخارج استفادتهم من هذا الإجراء على قدم المساواة مع المواطنين المقيمين. واستند تعديل آخر إلى واقع الحال وذكر أنه أمام نقص عرض السيارات للبيع وارتفاع أسعارها في السوق الوطني ووجوب



وزارة المالية
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

Avez-vous des questions?
Contactez nous sur :

✉ dc@mf.gov.dz

☎ Poste: 2784

www.mf.gov.dz



@MFinance_dz



f

@MFinancesdz



وزارة المالية الجزائرية MFINANCES CHANNEL



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger